

4^e rencontre annuelle (présentiel et distanciel)

.....

Dialogue entre la Cour européenne des droits de l'homme et la Doctrine

Colloque

14 juin 2024 | 13h45-18h00



Institut

de recherche Carré de Malberg

IRCM

Université de Strasbourg

✉ Contact

fru6703-contact@unistra.fr

✉ Inscription en ligne

<https://europa.unistra.fr>

Organisateurs : Prof. Florence Benoit-Rohmer, Prof. Ass. Ledi Bianku et Marko Bosnjak, Vice-Président de la Cour européenne des droits de l'homme

📍 Salle Alex Weill
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg

en partenariat avec



Faculté

de droit, de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

Ouverture :

Marko Bosnjak, Vice-président de la Cour européenne des droits de l'homme
Patrick Wachsmann, Professeur émérite à l'université de Strasbourg

14 h 00 Présidence : Ledi Bianku, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, professeur associé à l'Université de Strasbourg

14 h 10 1. Les infractions terroristes (arrêt Yalcinkaya c. Turquie et autres cas)

Présentation : Sebastian Radulețu, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : Christos Giannopoulos, MC, Université de Strasbourg

Débat

14 h 50 2. PMA post mortem (notamment arrêt Baret and Caballero v. France)

Présentation : Maria Elosegui, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : Peggy Ducoulombier, Professeure, Université de Strasbourg

Débat

15 h 30 3. Les affaires sur l'État de droit et l'indépendance de la justice (arrêt Walesa c. Pologne, 23 novembre 2023)

Présentation : Erik Wennerstrom, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : Andrea Saccucci, Professeur à l'Université de Campania Luigi Vanvitelli (Naples), avocat spécialisé dans les droits de l'homme

Débat

16 h 10 – 16 h 30 pause-café

16 h 30 Présidence : Florence Benoit-Rohmer, Professeur émérite Université de Strasbourg

4. Le droit de grève dans la jurisprudence de la Cour EDH (CourEDH, GC, Humpert et autres c. Allemagne)

Présentation : Katerina Šimačková, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : Freya Baetens, Professeure à l'Université d'Oxford

Débat

17 h 10 5. Quelles perspectives d'avenir pour le Protocole 16 ?

Présentation : Frédéric Krenc, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Commentaire : Edoardo Stoppioni, Professeur à l'université de Strasbourg, Hélène Ruiz Fabri, Professeure à l'Université de Paris 1

Débat

17 h 50 Conclusions :

Mattias Guyomar, juge à la Cour européenne des droits de l'homme